

Analyse approfondie

BARRIERES DE PREVENTION		Contribution relative
<i>Informé chaque patient de tout résultat d'examen complémentaire anormal le concernant</i>	NON	Importante
<i>Faire un nouveau prélèvement sanguin pour demander confirmation du résultat anormal en y associant tout dosage susceptible d'être également perturbé (en l'occurrence ,glycémie et HbA1c)</i>	NON	Sans influence sur la suite des événements
<i>Après confirmation du résultat anormal, →envisager le bilan et les premières mesures thérapeutiques à prendre →éventuellement, différer une intervention chirurgicale prévue (voir Commentaire en fin d'observation)</i>	NON →A priori, il s'agissait de mesures hygiéno-diététiques élémentaires (réduction des apports caloriques et des apports glucidiques, suppression des graisses dans la confection des repas, ...) dans l'attente d'une consultation avec une diététicienne →En revanche, l'intervention chirurgicale prévue ne devait pas être reportée, compte-tenu du risque d'aggravation des signes neurologiques →mais nécessité de la surveillance de la glycémie péripératoire (voir Commentaire)	Importante
<i>Avertir l'anesthésiste chargé d'endormir la patiente -soit par un appel téléphonique direct -soit en confiant à la patiente une lettre contenant le double des résultats des examens, à lui remettre dès son entrée à la clinique</i>	NON	Importante
BARRIERES DE RECUPERATION		
<i>Prise en compte de la glycémie mesurée à 2,62 g/l le 11/12/2013 par le médecin en charge de la patiente au Centre de rééducation</i>	NON →aucune mesure thérapeutique prise → résultat non mentionné dans la lettre de sortie adressée au médecin traitant	Majeure
<i>Bilan biologique sanguin (avec notamment glycémie et HbA1c) demandé par le médecin traitant lors de sa visite le 06/01/2014</i>	NON →Malgré l'aggravation de l'état général de la patiente (amaigrissement, nausées, polydypsie, polyurie, ...) →et la notion d'une glycémie élevée en préopératoire	Majeure

BARRIERE D'ATTENUATION

Bilan biologique sanguin (avec notamment glycémie et HbA1c) demandé par le médecin traitant lors de sa visite le 14/01/2014

*OUI,
Mais, patiente dans un état grave de décompensation diabétique acido-cétosique nécessitant une hospitalisation d'urgence*

Préjudice corporel pour souffrances endurées